

Dictionnaire des Facteurs d'instruments de musique
en Wallonie et à Bruxelles
du 9^e siècle à nos jours
sous la direction scientifique de
Mazlou HAINÉ et Nicolas MEEUS.
Pierre MARDAGA Editeur.

Nous avons signalé dans notre Bulletin n°54 (juillet 1986) la sortie de presse de ce magnifique ouvrage. Maintenant que nous avons eu le temps de le parcourir à tête reposée, nous voudrions revenir sur ses principales caractéristiques.

Son titre indique à la fois sa grande extension dans le temps et les restrictions d'ordre géographique imposées par les autorités dispensatrices des subsides, à savoir le Conseil de la Communauté française de Belgique et le Conseil de la Musique de la Communauté française de Belgique. C'est un inconvénient que n'avaient pas rencontré jadis Mahillon, Ernest Closson ni Vannes dans des ouvrages similaires, mais qui apparaît dès 1980-1982 dans "La Musique en Wallonie et à Bruxelles", sous la direction de Robert Wangermée et Philippe Marcier et dans le catalogue de l'exposition sur "Les instruments de musique ancien à Bruxelles et en Wallonie. 17^e-20^e siècle (Bruxelles, décembre 1985). Ce dernier est d'ailleurs, en quelque sorte, une préfiguration du présent "Dictionnaire".

Les choses étant ce qu'elles sont dans une Belgique de plus en plus scindée en deux communautés quasi-antagonistes à bien des égards, il faut bien prendre son parti des inepties qu'entraîne cette partition larvée de notre pays.

Or, en particulier dans le domaine des orgues et des carillons, non seulement la Belgique tout entière est couverte par les mêmes facteurs et les mêmes fondeurs, mais leurs ouvrages se retrouvent aussi dans le Nord de la France, le Sud des Pays-Bas, la région Aix-la-Chapelle Cologne, voire Trèves et la Lorraine. Heureusement, les auteurs du Dictionnaire ont tenu compte de cette expansion du domaine des activités des facteurs d'instruments. On le voit clairement dans leur "Index des facteurs d'instruments de musique classés par ville, par spécialité et par siècle" (pages 463-535) et dans l' "Index géographique des travaux des facteurs d'orgues" (p.538-627). Idem pour les Fondeurs de cloches (p.629-670) et "Instruments de musique wallon et bruxellois conservés dans des collections publiques et privées" (p.671-695).

Le grand avantage de cette partie tout à fait originale du "Dictionnaire" est de simplifier certains types de recherches d'une façon extraordinaire.

Bien entendu, la première partie (p.9-460) constitue le Dictionnaire proprement dit, tandis qu'à l'autre bout, les pages 697-751 offrent une abondante bibliographie et les pages 753 à 765 nous livrent, en toute équité, l' "Index des auteurs et de leurs contributions".

Il faut parcourir ce "Dictionnaire" en se posant quelques questions précises pour apprécier son extrême maniabilité, la qualité et la quantité des apports nouveaux qu'il offre aux musicologues. Et pourtant, malgré cette réussite incontestable, en dépit des mises au point concernant des questions restées pendantes et de très nombreuses découvertes originales qu'ils nous apportent, les auteurs, lors de la présentation de leur ouvrage à la presse, annonçaient d'entrée de jeu "d'ici quelques années, une édition revue, corrigée et augmentée, élargie peut-être à une aire géographique plus étendue" sur la base de nouveaux dépouillements d'archives, de renseignements à fournir par les descendants des facteurs d'instruments, de propriétaires d'instruments qui ne soupçonnent pas toujours l'importance des renseignements qu'ils détiennent.

De fait, la rapidité de la réalisation de ce "Dictionnaire" - un an et demi de travail soutenu, voire acharné, où les possibilités offertes par l'ordinateur furent mises à contribution - n'a pas toujours permis à des musicologues qui ne sont pas directement orientés vers la facture instrumentale - j'en parle à mon aise parce que c'est mon cas - de relever dans leurs fiches des détails qui eussent intéressé l'équipe groupée par M.Haine et N.Meeus. Mais je suis persuadé que leur appel sera entendu et que les mentions isolées - et par conséquent inutilisables - que chacun retrouvera dans ses notes prendront le chemin du Musée instrumental de Bruxelles où les deux directeurs scientifiques officient.

Avant de quitter cet ouvrage passionnant, tant par son contenu que par les très nombreuses illustrations qui enrichissent la typographie parfaite de l'éditeur Pierre Mardaga, je voudrais soulever un problème qui n'a d'ailleurs pas échappé aux auteurs : celui des marchands d'instruments. "Des marchands ont(...) apposé leur marque sur des instruments qu'ils n'ont pas eux-mêmes construits. Par ailleurs, les sources elles-mêmes ne sont pas toujours très explicités(...)"

En principe, les auteurs annoncent qu'ils écartent les simples marchands d'instruments. Toutefois, dans la pratique, bon nombre d'entre-eux se chargeaient de nettes réparations ou servaient d'intermédiaires entre leur client et le luthier pour des choses plus importantes. Citons deux exemples, deux annonces tirées du Journal de Liège de Desoer.

"22.X.1797 - Un maître enseignant à pincer la harpe s'offre aussi pour ^{les} raccomoder ainsi que tous les instruments à cordes. Il est logé au n°630, rue Gérardrie".

9.VIII.1829 - J.BACHA, professeur de musique ⁽¹⁾ Pont du collège n°918 tient un assortiment d'instruments : clarinettes, flûte, bassons, serpents, cors, trombones, cornets, flageolets, en tous genres, violoncelles, violons, altos, archets, guitares, serinettes, diapasons, clefs de piano, harmonicas à bouche, cordes de violons et guitares, ainsi que d'autres objets de Musique. N.B. Il se charge de faire réparer tous instruments".

Ce ne sont certes pas d'authentiques facteurs; mais le rôle social que ces professeurs ou marchands ont joué ne méritait-il pas que le "Dictionnaire" leur accorde une petite place ?

José QUITIN

(1) Joseph Bacha a été professeur de basson au Conservatoire de Liège de 1827 à 1853. Il transfère son magasin rue Pied du Pont d'Ile 763 le 24.XI.1831.